



Paris, le mercredi 16 septembre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Remise du rapport de la mission d'expertise sur *Xylella fastidiosa*

Le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt a diligenté, le 29 juillet dernier, une mission d'expertise afin de formuler des recommandations sur le dispositif régional et national à mettre en place pour prévenir la dissémination, détecter et lutter contre la bactérie *Xylella fastidiosa* ainsi que sur les besoins de développement de connaissances scientifiques.

Cette mission a été pilotée par un expert national de la Direction générale de l'alimentation, accompagné de quatre experts entomologistes et bactériologistes de l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA) et de l'Agence nationale de sécurité (Anses).

Après plusieurs semaines de travail sur le terrain en Corse, le rapport de cette mission d'expertise a été finalisé et les conclusions du rapport ont été présentées, le 9 septembre dernier en présence du Préfet de Corse, au Conseil régional d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale (CROPSAV) de Corse ainsi que le 10 septembre en section végétale du Conseil national d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale (CNOPSAV).

Les principales conclusions du rapport sont les suivantes :

- à ce stade, l'hypothèse d'une contamination verticale des *Polygala myrtifolia*, c'est-à-dire à la source de la filière de production, est privilégiée ;
- tous les plants infectés sont contaminés par la sous-espèce *multiplex* de *Xylella fastidiosa*. Les citrus n'étant pas des végétaux hôtes de cette sous-espèce, les conditions de commercialisation des clémentines telles que pratiquées par les professionnels peuvent perdurer sans modifications.


Ce rapport conforte et précise les actions mises en œuvre :

- maintenir la mobilisation en Corse : identifier précisément les souches présentes, accumuler des données sur la sensibilité des espèces à ces souches et sur les vecteurs potentiels ;
- renforcer la recherche, tant au niveau national qu'europpéen, en recherchant la synergie des partenaires autour des thèmes prioritaires ;
- agir au niveau européen pour adapter la stratégie d'éradication à la situation corse, tout en restant extrêmement vigilant sur la protection du territoire national et européen.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture

Il est important de noter que le rapport de la mission d'expertise est un rapport d'étape dont les recommandations peuvent évoluer au regard des avancées de l'enquête épidémiologique, entomologique et des prélèvements de végétaux qui continuent d'être réalisés quotidiennement sur le terrain en Corse.

Pour télécharger le rapport d'expertise : <http://agriculture.gouv.fr/xylella-rapport-mission-expertise>